



Espace Loisirs Culture MJC de Toul

18 rue de la Halle

54200 Toul

Tél : 03 83 64 31 15

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 29 MARS 2025

Membres présents :

Catherine BRETENOUX (Présidente), Geneviève FRANÇOIS (vice-présidente), Élisabeth DELIGNY (directrice), Étienne BOLMONT (Trésorier), Jansens BRIN (Trésorier adjoint) Danièle BOLMONT et Vanessa KOEHLE-DIVO (secrétaires), Pierrick LE DÛ (Secrétaire adjoint), Denis GRANDJEAN, Matthieu VERGEOT, Christophe GAY.

Représentants des collectivités:

Michèle PILOT, conseillère départementale, Émilien MARTIN-TRIFFANDIER conseiller départemental, conseiller municipal, Alde HARMAND (maire de TOUL), BRETENOUX Patrick (élu Ville de Toul), Chantal DICANDIA (élue Ville de Toul), Pierre BENARD (élu Ville de Toul), Patrick AUBRY (Communauté de communes Sud-Toulois).

Excusés: POTIER Dominique (Député), Fabrice CHARTREUX (Président de la Communauté de communes Terres Touloises), Kristel JUVEN (Pierre la Treiche), Nizar AZOUZ (sous-préfet de Toul), Emmanuelle BRANDENBURGER (DRAC), Sylvie BRICE (CAF).

Ordre du jour;

- Rapports moral;
- Rapport financier, rapport du commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Affectation du résultat. Quitus au Conseil d'Administration;
- Rapport d'activités;
- Projet associatif;
- Budget prévisionnel 2025;
- Élection des membres du conseil d'administration.

COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 10 heures.

La chorale « Alors on chante » de la MJC interprète quelques chants de son répertoire pour commencer dans la bonne humeur l'assemblée générale.

Pour rappel :

Les rapports moral, financier et rapport d'activités ont été approuvés lors du C.A. du 8 mars 2025.

Tous ces documents ont pu être consultés par les adhérents sur le site de la MJC et ceux qui le souhaitent ont pu exprimer leur vote en ligne grâce à l'application Batolilo du 20 au 28 mars 23 heures.

Élisabeth Deligny dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence, les résultats du vote en ligne
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés
- le rapport d'activité et rapport moral et financier de l'association établi par le Conseil d'administration
- le rapport du commissaire aux comptes
- le rapport d'orientation et le projet associatif 2024-2029.

1 - Présentation du rapport moral :

présenté par la présidente, Catherine Bretenoux.

Catherine BRETENOUX évoque une année riche en évènements, ainsi que la mise en œuvre du projet associatif. Toutefois, elle ajoute que « La vie de la MJC, ce n'est pas vraiment un long fleuve tranquille, il y a des hauts... et des bas. » De nombreux revers, tel que le désengagement de l'état entraînant une baisse des subventions, ont assombri le bilan de cette saison.

Malgré tout, la présidente nous invite à ne pas sombrer dans la morosité. « Nous avons les atouts pour rebondir... ».

→ **L'Assemblée Générale décide d'adopter le rapport moral.**

2 — Présentation du rapport financier :

présenté par le trésorier, Étienne Bolmont.

Les comptes ont été analysés par le commissaire aux comptes qui a poursuivi son œuvre de régularisation et de mise en conformité de l'ensemble de la comptabilité.

Élisabeth Deligny lit le rapport de Mr Manginot du cabinet VRM expertise comptable à Lunéville.

Étienne BOLMONT (trésorier) projette et explique le bilan financier 2024. Il souligne qu'il bénéficie dans sa fonction d'une aide précieuse, celle d'Emmanuelle et d'Élisabeth, qui bâtissent les projets et leurs incidences financières.

Le résultat de l'exercice 2024 : déficitaire de 8 747 €

Recettes : 530 995 €

Dépenses : 539 742 €

Part de l'autofinancement : 62 %

Part des subventions : 38 %, dont 44 % de ce montant attribué par la ville de Toul, remerciée de sa participation **indispensable et indéfectible** au fonctionnement de la MJC.

La recherche de financements représente une part importante du temps de travail d'Élisabeth. Or la part des subventions diminue et malgré le nombre croissant d'adhérents, le montant des cotisations ne compense pas cette baisse.

De plus les dépenses croissent même si la part du fonctionnement reste modeste et la MJC doit faire face comme tout à chacun à l'inflation.

En conclusion, la situation financière est préoccupante. Des décisions douloureuses doivent être prises.

BILAN au 31 décembre 2024 : 250 898 € brut

En diminution par rapport à l'année précédente.

Puis Élisabeth DELIGNY lit le rapport de Mr MANGINOT du cabinet VRM expertise comptable à Lunéville. Le rapport atteste que le commissaire aux Comptes titulaire a reçu la convocation le 14 janvier 2025 et a analysé les comptes. Il a poursuivi son œuvre de régularisation et de mise en conformité de l'ensemble de la comptabilité.

→ **L'Assemblée Générale approuve le rapport du Commissaire aux Comptes sur cet exercice, les comptes et le bilan tels que présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. L'Assemblée Générale décide d'adopter le bilan financier.**

→ **L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et donne quitus au Conseil pour sa gestion dudit exercice.**

→ **L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 8 747 euros aux fonds propres qui diminuent d'autant.**

3 — Présentation du rapport d'activité

présenté par la directrice, Élisabeth Deligny.

✓ Activités et fréquentation

La fréquentation de la MJC ne cesse d'augmenter et en particulier les résidents de la Croix de Metz. Influence positive de l'Orchestre à l'École auprès de la fratrie et des parents.

Des diagrammes détaillent la répartition des adhérents par quartier, par origine géographique, par âge.

Ce rapport montre le rayonnement de la MJC à Toul et ses environs et illustre une des priorités de la MJC, **l'accueil pour tous**.

34 événements sur le territoire et participation active à **23** autres, présentés en images (affiches et photos).

La directrice évoque ceux qui ont été les plus marquants. Elle en profite pour remercier les professeurs, les bénévoles qui ont permis à toutes ces manifestations de se produire pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Quelques exemples :

- *au centre de détention de Toul, Gym pour sénior,*
- *Ateliers pour les détenus de Toul et Écrouves;*
- *Ateliers Pilates (soins de support) pour les patients de l'Hôpital Saint-Charles*
- *Soutien aux associations de Chaudeney, Bulligny, Colombey, Foug et Pierre-la-Treiche*
- *Orchestre à l'école dans les établissements scolaires du REP de Toul*
- *Ateliers d'éveil musical pour les enfants du D.R.E et du CLAS;*
- *Coordination des AJC, assise de la jeunesse et de la culture, 1000 enfants y ont participé ;*
- *Master class accordéon*
- *La présence engagée des groupes de danse jazz avec leur professeur lors de nombreuses manifestations sur tout le territoire.*

4 — Rapport d'orientation, Projet associatif:

C. Bretenoux présente les résolutions prises en Conseil d'Administration visant à réduire le montant des dépenses. Le premier levier est le non-renouvellement de deux contrats : poste dédié à l'entretien et poste dédié à la communication. L'autre levier est la recherche de nouvelles ressources : mécénat, subvention pérenne de l'école de musique (CC2T) (négociation en cours grâce au soutien de la Ville de Toul) et augmentation du montant des cotisations. En espérant que cette dernière décision n'éloigne pas certains adhérents.

Plus réjouissantes, les orientations liées au **projet associatif** validé à la dernière Assemblée Générale et qui prévoyait la réalisation sur 3 ans d'un certain nombre d'actions répondant à 3 objectifs et le projet **Diatoma**.

✓ Projet associatif:

Présentation à deux voix, Geneviève, Danièle, des trois objectifs prioritaires à atteindre la première année et le détail de ce qui a été réalisé. Les trois objectifs étant :

- Favoriser la pratique d'activités culturelles, éducatives, citoyennes de qualité. Faire rayonner la MJC ;
- Développer l'accès à la MJC au plus grand nombre, diversifier les publics et les lieux d'activité ;
- Améliorer et adapter la gouvernance pour la rendre plus participative.

Parmi l'un des objectifs à atteindre en 2024, figure **la création d'un Conseil de Maison**. Vanessa et Jansens, membres du CA depuis 2024 et investis avec enthousiasme dans ce projet l'ont lancé avec succès le 1er février 2025. Ils prennent la parole pour annoncer entre autres la première initiative des adhérents membres du D.D.M., l'organisation d'une soirée « Just Dance » le 27 septembre 2025.

✓ Diatoma quatuor à cordes mis en place dès septembre 2025:

Très actif dans la pédagogie et la formation de jeunes artistes, le Quatuor Diotima a été récemment Artiste Associé à l'Académie du Festival d'Aix-en-Provence, Artiste en Résidence de l'Université de Chicago et a été invité à donner des masterclasses à l'Université de Californie à Los Angeles, au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, à la Casa del Quartetto à Reggio Emilia et à l'Université de York.

Ce projet permettra à 320 élèves de CM des écoles de Toul de découvrir, interpréter, écouter de la musique, apprendre et faire partager cette pratique culturelle.

Des événements (concerts, ateliers..) sont déjà programmés en novembre 2025.

→ **L'Assemblée Générale approuve le rapport d'orientation.**

5 — Budget prévisionnel:

Etienne BOLMONT (trésorier) présente le budget prévisionnel, qui est plus ou moins calqué sur le bilan financier de l'année écoulée. Il prévoit les réductions annoncées des financeurs et le désengagement de l'état, tout en maintenant une activité équivalente à la saison précédente bien que diminuant les dépenses (539 742 € en 2024 contre 501 400 € en 2025).

Il prend en compte les décisions budgétaires prises lors du dernier Conseil d'Administration à savoir la suppression de deux postes dans le but de réduire les dépenses et l'augmentation des cotisations.

→ **L'Assemblée Générale approuve le rapport prévisionnel.**

6 — Renouvellement du conseil d'administration :

Membres renouvelables : **Catherine BRETENOUX, Denis GRANDJEAN** souhaitant renouveler leur mandat.

Nouvelle candidature: **Sylvie SOSSI**, adhérente à la MJC depuis 3 ans.

→ **L'Assemblée Générale approuve la constitution du nouveau conseil d'administration.**

PAROLES, QUESTIONS ET INTERVENTIONS

PAROLES DE ALDE ARMAND, maire de Toul

Monsieur le maire, faisant échos « aux hauts et aux bas » auxquels la MJC doit faire face, dit comprendre les inquiétudes ressortant de cette assemblée, car elles sont partagées par la municipalité.

Il réaffirme que la culture ne sera pas sacrifiée, car essentielle dans le contexte actuel.

La municipalité maintient les subventions à toutes les associations sans exception cette année encore (450 000 €) dont une subvention conséquente de fonctionnement à la MJC 64 000€ à laquelle il faut ajouter environ 40 000 € (mise à disposition gracieuse des locaux, fluides...), et la réalisation prochaine de l'espace dédié aux adhérents à l'accueil dans le cadre du fond citoyen.

La ville de Toul, ne compte pas céder la compétence **Culture** à la CC2T, mais, jeudi 3 avril, avec son président Mr Chartreux, A. Harmand défendra la demande d'une subvention pérenne de l'école de musique. Négociation qui s'annonce difficile, mais 56 % des adhérents de la MJC ne sont pas habitants de Toul.

Pour finir, il remercie toute l'équipe, personnel administratif, gestionnaires, professeurs, intervenants, bénévoles pour leur travail et investissement et fait part de sa satisfaction pour pour l'engagement de la MJC au service des habitants du territoire.

PAROLES DE MICHÈLE PILOT, conseillère départementale

Le conseil départemental ne renonce pas à soutenir les projets culturels et sportifs, mais la situation économique (moins 50 millions d'euros au budget) oblige à prendre certaines décisions, en particulier ma baisse de 15 % du montant des subventions.

Madame Pilot rappelle son attachement au projet « Orchestre à l'école » et assure qu'elle fera tout son possible pour trouver des solutions et encourage à continuer à monter des projets.

Et pour conclure, encore BRAVO à la MJC et bravo également à la chorale pour son ouverture dynamique de l'AG.

PAROLES DE ÉMILIEN MARTIN-TRIFFANDIER, conseiller départemental et municipal

Le rôle de chacun est de « tenir les murs du service public » et ils se félicitent de celui joué par la MJC. Relevant une donnée de « LA MJC en CHIFFRES », 80 % de femmes, il invite la gent masculine à s'inscrire aux activités proposées.

PAROLES DE PATRICK BRETENOUX, CONSEILLER MUNICIPAL en charge des associations

« Il faut défendre les associations pour espérer que les choses aillent mieux ». **Il faut que la culture vive à Toul.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de séance, déclare la séance levée à 11h15.

Fait à Toul, le 31 mars 2025

**La présidente
Catherine BRETENOUX**



**La secrétaire :
Danièle BOLMONT**

